



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
26 MAI 2017
3031

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 mai 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant la ligne ferroviaire du Nord.

En réponse à la question parlementaire N°1598 du 26 novembre 2015, Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures avait précisé que la réalisation d'une piste cyclable (PC21) le long de l'assiette de la voie ferrée entre Troisvierges (Pafemillen) et Clervaux n'hypothéquera nullement une éventuelle mise à double voie ferroviaire sur ce tronçon. Monsieur le Ministre avait à l'époque expliqué que cette mise à double voie ne s'avérerait pas nécessaire.

Au cours d'une récente réunion d'information entre des représentants des communes de Clervaux, Troisvierges et Wincrange et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, les responsables du Ministère ont affirmé que la piste cyclable (PC21) serait aménagée le long de l'assiette de la voie ferrée entre Troisvierges (Pafemillen) et Clervaux et qu'aucune mise à double voie respectivement une voie permettant des croisements de train seraient prévues pour les prochaines 20 années.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre peut-il nous confirmer les informations susmentionnées ?
- Sachant que les tronçons à voie unique représentent une des sources de retard des trains, comment Monsieur le Ministre envisage-t-il de résoudre cette problématique ?
- Par quels moyens Monsieur le Ministre entend-il augmenter l'attractivité de la ligne ferroviaire du Nord pour les utilisateurs des transports publics ?
- Monsieur le Ministre peut-il nous confirmer que la sécurité des cycliste soit assurée sur la PC21 le long de la voie ferrée entre Troisvierges (Pafemillen) et Clervaux au vu de fait que le chemin soit séparée de la voie ferrée par une simple clôture ?

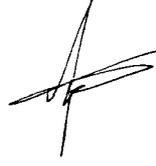
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Ali Kaes



Emile Eicher



Martine Hansen



Marco Schank

Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le 30 JUIN 2017



Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3031 du 26 mai 2017 des honorables députés Messieurs Emile Eicher, Ali Kaes Marco Schank et de Madame la députée Martine Hansen, concernant la ligne ferroviaire du Nord, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 3031 du 26 mai 2017 de Madame la Députée Martine Hansen et Messieurs les Députés Aly Kaes, Emile Eicher et Marco Schank

Par la question parlementaire n°3031 du 26 mai 2017, l'honorable Députée Madame Martine Hansen et les honorables Députés Messieurs Aly Kaes, Emile Eicher et Marco Schank souhaitent s'informer au sujet de la ligne ferroviaire du Nord et de la piste cyclable 21 entre Clervaux et Pfaffenmühle.

Le Service Gestion Infrastructure des CFL est en contact avec l'Administration des Ponts et Chaussées pour la planification de la piste cyclable PC21 entre Clervaux et Pfaffenmühle.

En effet, la réalisation de la piste cyclable (PC21) le long de l'assiette de la voie ferrée entre Troisvierges Pfaffenmühle et Clervaux n'hypothèque nullement une éventuelle mise à double voie ferroviaire sur ce tronçon jusqu'au moment où il sera décidé de mettre à double voie ce tronçon. Dans le cadre d'un tel projet, la piste cyclable sera déplacée sur un tracé parallèle.

La mise en service de l'arrêt Pfaffenthal-Kirchberg et du nouveau tram en décembre 2017 permettront aux habitants du Nord du pays de se rendre plus rapidement sur le plateau du Kirchberg de même que vers les quartiers du Limpertsberg.

A partir du changement d'horaire en décembre 2017, le trajet en train Ettelbruck – Kirchberg se fera alors en 25 minutes en utilisant le nouvel arrêt Pfaffenthal-Kirchberg. L'horaire 2018 prévoit également la circulation d'un train direct par heure dans les deux sens entre Troisvierges et Rodang, ce qui permet de relier directement les trois pôles de développement de la « Nordstad », de la Ville de Luxembourg et de la « Région du Sud ».

L'attractivité de la ligne du Nord a déjà nettement augmenté depuis l'introduction de la desserte à cadence semi-horaire entre Luxembourg et Troisvierges fin 2014 ainsi que par la mise en place récente de trains de nuit.

La modernisation complète du pôle multimodal d'Ettelbruck avec son bâtiment P&R, de même que la construction de nouveaux P&R au niveau des gares de Mersch et de Troisvierges permettront d'augmenter encore davantage l'attractivité de ces gares pour les utilisateurs des transports publics.

Par ailleurs, la mise en place de mBox aux gares et points d'arrêts ainsi que le développement conséquent du réseau cyclable incitent les utilisateurs du train à prendre le vélo pour se rendre aux gares.

Enfin, la mise en place d'une clôture entre les chemins de fer et la piste cyclable suffit pour garantir la sécurité des utilisateurs de la piste cyclable.